

SIROP ET SUCRE D'ERABLE

Le sirop et le sucre d'érable arrivent maintenant en quantités considérables sur notre marché; les prix sont assez réguliers, la demande étant bonne pour cette primeur. On cote le sirop de 75 à 80c le gallon, et le sucre de 9 à 10c la livre par quantités.

GRAINES

Il n'y a rien à changer à nos appréciations précédentes sur le marché des graines fourragères et de légumier; la demande est bonne et les prix sont fermes.

L'admission en franchise des graines des Etats-Unis n'a pas encore eu d'effet sur le marché.

La graine de trèfle blanc est en hausse. Nous cotons, prix de vente en gros aux magasins de la campagne:

Table listing grain prices: Graine de mil, Trèfle rouge, mammoth, alsike, blanc, Carottes, Betterave rouge, Concombre, Mangal wurzel, Oignons, Navet (de Suède).

ŒUFS

La demande pour les œufs a été bonne et les arrivages moins considérables à cause du mauvais état des chemins; les arrivages des Etats-Unis ont beaucoup diminué.

FOIN ET PAILLE

La demande pour le foin en botte est très active, et comme les arrivages sont peu nombreux, les charges qui arrivent au marché se vendent à de hauts prix.

Il y a encore de la demande pour le foin pressé pour l'ouest à des prix soutenus. La paille pressée est rare et les prix fermes.

Nous cotons:

Table listing hay and straw prices: Foin pressé No 1, 2, 3, Paille moulée No 1, 2, Son, Gru.

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Les arrivages étant très faibles, les cours se sont un peu raffermis, sans cependant hausser. Les bêtes destinées à l'exportation ont été l'objet d'une bonne demande à des prix variant de 4 1/2 à 4 3/4 par livre poids vif.

Plusieurs beaux animaux pour l'exportation ont été payés 4 1/2c. par livre, mais quelques bêtes extra ont obtenu 5. La demande pour les veaux était bonne à des prix variant de \$2 à 8.00.

MARCHÉ AUX CHEVAUX

La demande de la semaine dernière a été meilleure, le marché a été plus actif. Il a été expédié aux Etats-Unis 131 chevaux d'une valeur de \$15,017.25, soit en moyenne \$114.63.

M. Kimball dont les écuries sont situées près du parc à bestiaux du Pacifique doit expédier cette semaine au Nord-Ouest un bon lot d'étalons anglais et Clyde nouvellement importés.

VACHES LAITIÈRES

La plupart des vaches amenées en vente sur le marché Viger sont de pauvres laitières d'une maigreur excessive. Il y a toujours de nombreux acheteurs mais il se fait peu d'affaires par suite du peu de choix des animaux offerts en vente.

MARCHE DE BOSTON

(De notre correspondant spécial.)

Boston, 10 avril 1888.

Avoinnes.—Le Marché est ferme, il se fait des affaires, mais sans beaucoup d'activité. Les cours sont fermes par suite du peu d'abondance des stocks.

Pois.—Le marché est tranquille et sans changement. Canadiens, choix... le minot 90 à 0.95.

Légumes.—Quelques bottes d'asperges de la Caroline ont trouvé preneurs à \$6 la douzaine. Les primeurs de la Floride varient considérablement en prix.

Orges.—Marché tranquille, prix sans changements, mais plus faciles. Canada à 6 rangs 95 à 1.05.

Malt.—Marché tranquille, prix sans changement. Canada à 6 rangs 1.05 à 1.20.

Graines.—Le marché est ferme pour le mil et le trèfle et les prix sont bien maintenus, il y a plus d'activité dans la demande.

Table listing Boston market prices: Graine de mil, Trèfle, Seigle, Orge, Malt, Graines.

Foin et paille.—Le marché est bien approvisionné de foin commun, mais les prix sont faibles et en faveur des acheteurs. Le foin de première qualité vaut de \$16 à \$17.

Table listing hay prices: Foin No. 1 choix, bon, ordinaire, pauvre, mil et trèfle mêlés, Paille de seigle, d'avoine.

Beurre.—Le marché est ferme pour les bonnes qualités, un peu faible pour les beurres de ferme du Nord. Les beurres de choix se vendent toujours bien.

Table listing butter prices: Beurrieres de l'ouest, extra, 1ère extra, 2de, N.-Y. et Vermont, l'Est, extra frais, extra 1ère, Beurre de ferme extra, vieux.

Œufs.—Les arrivages de la semaine dernière ayant été très légers, insuffisants même pour les besoins de la consommation, les prix ont été très élevés.

Pommes de terre.—Les pommes de terre du pays sont faibles, la consommation se portant surtout sur les variétés étrangères qui sont à meilleur marché.

Choux, Oignons jaunes, Navets, etc. Choux par baril 2.25 à 2.50. Oignons jaunes le baril 8.00 à 0.00.

Table listing vegetable prices: Choux, Oignons jaunes, Navets.

Blanches, McIntyres, Chenangoes. Blanches 80 à 00, McIntyres 80 à 00, Chenangoes 80 à 00.

Canadiens, choix... le minot 90 à 0.95. Pois communs 70 à 80.

Choux, Oignons jaunes, Navets. Choux par baril 2.25 à 2.50. Oignons jaunes le baril 8.00 à 0.00.

Table listing vegetable prices: Choux, Oignons jaunes, Navets.

J. A. VAILLANCOURT Marchand-Commissionnaire de Provisions 331 rue des Commissaires

BEURRE, FROMAGE ET ŒUFS placés aux prix les plus avantageux.

TINETTES en belle épinette blanche, 30, 50 et 70 lbs. Fournitures pour Fromageries.

Sollicite la consignation de toutes sortes de Produits Agricoles. 16 mars 1888.

AQUINA!

L'Amie du Cheval et des Bestiaux

Ce mélange restaurant, nutritif et engraisant renforce les nerfs, raffermi la chair, engraisse et ajoute du poids aux chevaux et bestiaux.

Pour les ANIMAUX MALADES, la poudre Aquina s'emploie avec succès dans les maladies suivantes: Déplacement du Foie, des Organes Digestifs, le Manque d'Appétit, la Bile, Congestion du Cerveau ou des Pouxmons.

Pour les POURCEAUX, elle est d'une grande efficacité pour chasser les vers de chair aux quels ils sont sujets et ajouter à leur poids.

Les VOLAILLES en bénéficient non seulement quant au poids, mais aussi en augmentant la ponte des œufs.

Seul Agent pour le Canada: W. MAJOR, 64 rue Bonsecours, Montreal 24 février 1888-1a

A VENDRE. GRAINES DE TABAC RECOLTE DE 1887.

Table listing tobacco prices: Petit Canadien, Petit Havane ou Tabac Cannelle, White Burley, Kentucky, Connecticut Seed Leaf.

Toutes les commandes par la maille doivent être accompagnées d'argent ou timbres-poste de 1, 2 ou 8 centimes.

M. Foucher prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands, n'importe quelle quantité de Tabac en feuilles.

Adressez PLANTATION FOUCHER, St. Jacques de l'Achigan, Comté Montcalm

LA CIE DE TELEPHONE BELL DU CANADA

ANDREW ROBERTSON, W. F. SISE, Président, Vice-président. P. SLATER, Secrétaire-Trésorier.

Bureau principal à Montréal. Cette compagnie vendra ses instruments à des prix variant de \$10 et au-dessus.

La compagnie prendra des arrangements pour relier les localités privées de communications télégraphiques, avec le bureau de télégraphe le plus proche.

Pour détails complets s'adresser au bureau de la compagnie à Montréal. A. E. GAGNON & CIE. FARINES 11 rue Saint-Pierre MONTREAL

DONAT BRODEUR AVOCAT

BLOC-FERRIER 1608 NOTRE-DAME CHAMBRES 22 Bureau du Soir: 1552 Ste-Catherine MONTREAL 24 février 1888-1a

MORIN & Cie MARCHANDS DE

Poissons en saumure et salés, Huiles de poisson et de produits des pêcheries 10, RUE DU PORT, MONTREAL

DIRECTEURS CANADIENS :

- W. H. HUTTON, ECR., PRES.
[Jas. Hutton & Co.]
MONTREAL.
- D. GIROUARD, C.R., M.P.,
MONTREAL.
- R. C. JAMIESON, ECR.,
[R. C. Jamieson & Co.]
MONTREAL.
- J. O'BRIEN, ECR.,
[Jas. O'Brien & Co.]
MONTREAL.
- LARRATT W. SMITH, D.O.L.,
[Prés. Building & Loan Ass.]
TORONTO.
- S. NORDHEIMER, ECR.,
[Prés. Banque Fédérale]
TORONTO.
- GEO. R. R. COCKBURN, M.P.,
[Prés. Toronto Loan
& Invest. Co.],
TORONTO.

PROCEUREURS

- SMITH, RAE & GREER,
TORONTO.
- GIROUARD, DELORIMIER
& DELORIMIER,
TORONTO.

GLASGOW AND LONDON

FIRE INSURANCE




ADMINISTRATION :

- D. MARSHALL LANG,
Gérant Général,
LONDRES.
- STEWART BROWNE,
Gérant pour le Canada,
- O. D. BARTON,
Assistant-Gérant pour le
Canada,
- J. T. VINCENT,
Secrétaire Résident,
TORONTO.
- W. G. BROWN, Inspecteur,
PROVINCES D'ONTARIO.
- H. H. HAMMONS,
Assistant-Inspecteur,
PROVINCES D'ONTARIO.
- C. GELINAS, Inspecteur,
PROVINCES DE QUEBEC.
- A. D. G. VAN WART,
Inspecteur,
PROVINCES MARITIMES.
- A. HOLLOWAY, Inspecteur,
Nord-Ouest et Côtes du
PACIFIQUE.

Bureau principal pour le
Canada :

1812, Rue Notre-Dame,
MONTREAL.

TOUTE ESPECE
— DE —
PROPRIETE
ASSUREE
— AUX —
PLUS BAS
Taux courants

AGENTS
— DE CETTE —
COMPAGNIE
— DANS CHAQUE —
Ville et Village
— DU —
CANADA.

CAPITAL, \$1,500,000 — Fonds de Reserve, \$225,000

Revenu annuel, \$1,000,000

Revenu Canadien, \$300,000

Total des pertes payées - - - - - \$3,000,000

Total des pertes payées au Canada - - - - - \$770,000

Cette compagnie dépose entre les mains du gouvernement canadien \$100 de garantie approuvée pour chaque \$100 de risques tel que calculé par le gouverne-
ment.

Cette compagnie a maintenant de placés au Canada \$230,000, et continue à y placer ses profits annuellement, ne retirant ainsi rien au pays et étant, virtuel-
lement, une compagnie canadienne.

Cette compagnie emploie cinq inspecteurs pour la surveillance des affaires et le règlement des pertes, ce qui lui permet de régler et de payer les pertes en
dedans d'une semaine ou de quinze jours après le feu, SE DESISTANT AINSI DE LA CLAUSE ORDINAIRE DE SOIXANTE JOURS. Les conséquences de
cette promptitude sont manifestées par le fait que les pertes non réglées à la fin des années 1884, 1885 et 1886, étaient comme suit: 1884, \$5,435; 1885, \$2,648;
1886, \$3,170; et dans aucun de ces cas il n'y a eu procès.

Cette compagnie a payé, dans la branche canadienne \$770,000 en pertes, ce qui est déjà une garantie suffisante.

Cette compagnie est par le chiffre de ses affaires la troisième des compagnies anglaises au Canada

Cette compagnie a réalisé \$100,000 dans ses affaires canadiennes après le paiement des \$770,000 mentionnés ci-haut.

Les Propriétaires désirant des contrats clairs (que tous peuvent comprendre), des taux raisonnables, des règlements prompts, justes et
corrects, dans le cas de pertes, devraient s'assurer dans la "Glasgow & London Fire Insurance Co." Les taux ou autres informations peuvent
être obtenus en s'adressant personnellement ou par lettre au Bureau Central (Head Office), ou à aucun des agents de la Compagnie.

Polices émises en français. Le Département français, qui est aussi complet que le Département anglais, se trouve sous
la direction de M. Gélinas, Inspecteur pour la Province de Québec.

NOS PRIX COURANTS

EPICERIES.

Table listing various food items under 'EPICERIES' such as 'Thés', 'Cafés verts', 'Cafés rôtis', 'Epices', 'Fruits secs', and 'Spiritueux'. Each item is listed with its price in dollars and cents.

Table listing various food items including 'Bourbon vieux', 'Rye whiskey', 'Vins', 'Vinaigre', 'Sel', 'Divers', 'Pâtes et denrées alimentaires', and 'Chocolat'. Each item is listed with its price in dollars and cents.

Table listing various food items under 'CONSERVES', 'Produits chimiques', 'Essences et extraits', 'Produits pharmaceutiques', and 'POISSONS'. Each item is listed with its price in dollars and cents.

Table listing various food items under 'Large Draft', 'LAINES', 'FOURRURES', 'PEAUX', 'CUIRS', and 'CHARBON DANS LES CLOS'. Each item is listed with its price in dollars and cents.

Manufactures Françaises.

FRANCIS GIROUX & FRERE

Patronné par la Chambre de Commerce de Paris

45, rue St-Sacrement (Bloc Frazer)

MONTREAL

Seuls agents au Canada pour les maisons suivantes :

Epicerie, Produits alimentaires.

Hisch & Cheminant, Paris, Conserves alimentaires, Pois verts, Champignons, etc. Dubosc, Paris, Moutardes et Pickles. Rivoire et Carret, Lyon, Pates alimentaires Lombart, Chocolat. Raynaud, Huile d'olive, Abricots secs. Bayle freres, Confitures en pots.

Vins et Liqueurs.

Silliman, Bordeaux, Vins rouges et blancs. Haubert, Vins de Bourgogne. Gallifet, Lyon, Liqueurs fines, Chartreuse. Penason pere, Cognac, Eau de vie et Cognac. Cochrion & Plasse, Absinthe Suisse.

Confiserie, Fruits glacés, etc.

Paroquier & Foulon, Clermont-Ferrand, Confitures, fruits glacés et confits.

Cirage.

Chavariber, Paris, Cirage.

Parfumerie.

Coudray, Paris, Savons, Parfums et Eaux de Toilette, etc.

Verrerie, Porcelaine et Cristallerie.

Ravion-freres, Paris, Verrerie, Porcelaine Faïence, Cristallerie, Flacons, etc. Lengelé & Cie, Paris, Cylindres et Globes. Delacroix et Proust, Paris, Biberons.

Tissus.

Goujon, Paris, Etoffes pour meubles et tentures.

Ornements d'église, Articles religieux.

Mazoyer, Balme & Cie, Paris, Chapelets, médailles et articles religieux.

Lengelé & Cie, Paris, Cylindres, globes, fleurs, etc.

A. Durenne, Paris, Statues religieuses en fonte.

Alauzet & Cie, Paris, Presses lithographiques et typographiques.

L. Painlevé, Paris, Couleurs pour lithographie.

Collections complètes des dernières nouveautés de Lyon en soles fantaisie, peluche velours, crêpes, rubans, chasubles, dentelles, drap d'or, franges, etc. Soieries noires. Echantillonnage fait sur demande directement des premières fabriques françaises en tous articles.

Moulins à Café et à Epices de la Cité.

D. C. BROSSEAU & CIE.

Manufacturiers, Importateurs et Marchands de Gros de

Cafés, Epices, Moutarde, Crème de Tartre, Poudre à Pâte, Etc.

Moulins à Café et Epices Moulues pour le Commerce avec les dernières Machines les mieux perfectionnées.

No.1440 rue Notre-Dame, MONTREAL

BROSSEAU & Cie.

FABRICANTS DE

Vinaigre et d'Alcool Methylique

Coin des rues Bonsecours et Champ de Mars

MONTREAL

24 février 1888-1a

MICHEL LEFEBVRE & CIE

NEGOCIANTS-INDUSTRIELS

Alcools, Vinaigres, Produits Chimiques, etc.

USINES.

80 & 82 Chemin Papineau

BUREAUX ET ENTREPOTS.

21, 23 & 25 rue Gosford - Montreal

La New York Life Insurance Co.

AU 1er JANVIER 1887

Actif comptant.....	\$75,421,452.00
Surplus.....	15,549,419.00
Revenu annuel.....	19,330,408.00
Nouveaux risques pris.....	85,178,294.00
Total des risques courants.....	304,373,540.00

DAVID BURKE, Agent général pour le Canada, Montréal

Les personnes ayant du tact et de l'expérience peuvent se faire une excellente position, sans capital, en devenant agents de la "NEW-YORK LIFE INSURANCE COMPANY." Les personnes instruites, quoique sans expérience, peuvent facilement acquérir les connaissances nécessaires au succès.

S'adresser pour le département français à

T. S. MICHAUD, Agent général.

Compagnie d'Assurance Royale D'ANGLETERRE.

BUREAU PRINCIPAL AU CANADA, MONTREAL

CAPITAL	\$10,000,000
PLACEMENTS	29,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds du gouvernement \$750,000. Responsabilité des actionnaires illimitée.

LA ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurance contre l'incendie du monde.

M. H. GAULT, Agents principaux et Gérants résidents.

WILLIAM TATLEY, Agents principaux et Gérants résidents.

E. HURTUBISE & A. ST-CYR, Agents spéciaux du départ. français, Montréal.

PROPRIETES FONCIERES

Grande demande de bonnes propriétés rapportant des revenus considérables

Nous invitons les personnes qui ont des Immeubles à vendre de vouloir bien s'adresser à nos bureaux.

Il est parfaitement connu que nous vendons plus de propriétés que n'importe toutes autres agences.

NOS VENTES SONT A L'ENCAU OU DE GRÉ A GRÉ, CONDITIONS LIBÉRALES.

PA ENT FRERES, 46, rue Saint-Jacques.

THIBAudeau, BELIVEAU & ARCHAMBAULT

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES

Françaises, Anglaises et Américaines.

ASSORTIMENT VARIÉ! PRIX RÉDUITS!!

No. 241 RUE SAINT-PAUL

Et 1 RUE ST-VINCENT, MONTREAL.

9 mars 1888-1a

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de l'Industrie, de la Finance, de la Propriété Foncière et des Assurances.

La meilleure Revue des Marchés des Produits Agricoles.

Bureaux : 30, RUE ST-JACQUES

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau: No. 30, rue Saint-Jacques, Montréal.

ABONNEMENTS:

Montréal, un an \$2.00
Canada et Etats-Unis 1.50
France 12.50 fr.

Publié par La Société de publication commerciale, J. MONIER, Gérant.

MONTREAL, 13 AVRIL 1888.

SOREL

SON COMMERCE ET SES INDUSTRIES.

Nous sommes à recueillir les données nécessaires pour faire une étude détaillée du commerce et des industries de la florissante ville de Sorel. Nous commencerons très prochainement la publication de cette étude. Ceux de nos abonnés de Sorel qui voudraient s'en procurer plusieurs exemplaires, voudront bien nous en donner avis au plus tôt, afin que nous puissions augmenter notre tirage en conséquence.

Nous nous proposons de faire la même chose pour les autres centres industriels et commerciaux de la province; St Jean, St Hyacinthe, Sherbrooke, Coaticook, Farnham, Beauharnois, Valleyfield, Fraserville, Rimouski, Terrebonne, St-Jérôme, Berthier, Trois-Rivières, Joliette, etc. Nos lecteurs de ces villes seront prévenus à temps pour pouvoir prendre leurs mesures en conséquence.

RECIPROCITE.

Tout en combattant la proposition très radicale d'établir une réciprocité commerciale illimitée entre les Etats-Unis et le Canada, le gouvernement fédéral a été amené à accorder l'entrée en franchise de certains produits naturels des Etats-Unis que nos voisins ont placé sur la liste des marchandises franches de droit. Lors de l'adoption du système protectionniste en 1879, le gouvernement avait fait insérer dans la loi des douanes un article autorisant le gouverneur-général en conseil à accorder la libre entrée à tous les articles que le congrès des Etats-Unis admettrait en franchise sur son territoire. C'était une invitation adressée à nos voisins à nous donner l'exemple de la réciprocité et du libre-échange, leur promettant de les suivre sur ce terrain, dès qu'ils nous auraient montré le route.

Or les Etats-Unis viennent d'admettre en franchise certains produits, et ils ont demandé au Canada de mettre à exécution sa promesse; ce qui a causé la publication dans le dernier numéro de la Gazette du Canada d'une proclamation décrétant le dégrèvement de tous droits à l'entrée des produits suivants provenant des Etats-Unis:

Fruits frais, bananes, olives, ananas, plantains, tamarins, pommes, mûres, groseilles, framboises, fraises, cerises, atocas, pêches, prunes, coings, abricots, Fruit du litchi, mangues et melons. Graines: anis, anis étoilé, millet des oiseaux, carvi, coriandre (naturelle), cardamome (naturelle), chia, cannelle (naturelle), fenugrec (naturelle), fenouil (naturelle), jute, moutarde (brune et blanche), et betterave à sucre, graines d'arbres à fruits, de sésame.

Plantes, arbres et arbrisseaux, savoir: Pommiers, pêches, poiriers, pruniers, cerisiers, cognassiers et tous autres arbres fruitiers, groseilliers, framboisiers, mûriers, gadeliers et rosiers, vignes, arbres, arbrisseaux et plantes à ombrage, de pelouse et d'ornement.

Ce dégrèvement, qui va causer quelque chagrin à nos pépiniéristes et à nos grainetiers, nous permettra de recevoir à meilleur marché les primeurs des Etats-Unis et les plants d'arbre de Roche-ter.

Il eut bien autrement intéressé notre industrie agricole si l'on y avait pu comprendre du côté des Etats-Unis comme de l'autre, les légumes et les produits de la basse-cour et de la laiterie.

LES BUCKET SHOPS

Nous donnons ici le texte du projet de loi déposé par l'honorable M. Abbott pour parvenir à l'abolition des Bucket Shops, ou boutiques de courtiers marrons, où la spéculation se pratique sur une grande échelle, et qui n'offrent aucune des garanties de solvabilité et de bonne foi que l'on trouve à la bourse.

On remarquera que l'article premier du bill fait un délit de toute spéculation faite sans intention de livrer ou de prendre livraison des valeurs ou des denrées achetées ou vendues. C'est la condamnation formelle de la spéculation à terme qui n'aboutit en général, qu'à un règlement de compensation entre les achats et les ventes; c'est la condamnation de ces ventes fictives que l'on appelle wash sales et dont on a tant entendu parler dans la cause du courtier-Molver.

Par l'article 3, les bucket shops sont assimilées aux maisons de jeu et assujetties aux dispositions pénales de la loi concernant ces maisons; mais nous sommes d'avis que bon nombre de transactions admises à la bourse pourraient tomber sous le coup de l'article premier.

1. Quiconque— (a) à dessein de faire un gain ou un profit par la hausse ou la baisse soit d'actions d'une compagnie ou entreprise autorisée du Canada ou de l'étranger, soit de denrées ou marchandises, mais sans avoir intention *bona fide* d'acheter ou de vendre ces choses (selon le cas), conclut, signe ou donne pouvoir de conclure ou signer un marché, ou convention verbale ou écrite, ayant caractère de vente ou d'achat des actions, denrées ou marchandises; ou quiconque participe, aide ou engage à la conclusion ou signature d'un marché ou convention de ce genre; ou

Quiconque— (b) à dessein de faire un gain ou un profit par la hausse ou la baisse soit d'actions d'une compagnie ou non autorisée du Canada ou de l'étranger, soit de denrées ou marchandises, conclut, signe ou donne pouvoir de conclure ou signer un marché, ou convention verbale ou écrite, ayant caractère de vente ou d'achat des actions, denrées ou marchandises; mais sans faire ou prendre livraison des choses vendues ou achetées, et sans avoir intention *bona fide* de les livrer ou prendre; ou quiconque participe, aide ou engage à la conclusion ou signature d'un marché ou convention de ce genre,—

Est coupable de délit (*misdeemeanor*) et passible d'un emprisonnement qui ne peut excéder cinq ans et d'une amende qui ne peut excéder cinq cents piastres.

2. Celui qui fréquente habituellement quelque bureau ou local dans lequel se contractent ou se signent, ou sont procurés, négociés ou arrêtés les marchés de vente ou d'achat susvisés, est coupable de délit et passible d'un emprisonnement d'une année.

2. Au cas où il aurait été prouvé qu'une personne a conclu ou signé un marché ou convention de vente ou d'achats comme il est dit ci-dessus, ou qu'elle a participé, aidé ou engagé à sa conclusion ou signature, il incombera à la personne ainsi prévenue d'infraction sous l'empire du présent acte, de justifier de son intention *bona fide* d'acheter ou vendre les actions, denrées, ou marchandises, ou d'en prendre ou faire livraison, selon le cas.

3. Quiconque, soit comme chef, soit comme agent, dans un bureau ou local d'affaires occupé, employé, conduit ou tenu par lui, fera ou aidera à faire métier de contracter, signer, procurer, négocier ou arrêter des conventions de vente ou d'achat comme il est dit ci-dessus, sera censé tenir une maison ordinaire de jeu; son bureau ou local sera réputé maison de jeu; et les instruments qui y seront employés à la transmission des messages ou communications concernant les achats, ventes ou prétendus achats ou ventes d'actions, denrées ou marchandises susmentionnées, ainsi que les tablettes, tableaux noirs, ardoises et autres choses servant à inscrire et constater le prix de ces actions, denrées ou marchandises, ou ses variations, seront réputés instruments de jeu, au sens du chapitre cent quarante-huit des Statuts révisés du Canada, intitulé: *Acte concernant les maisons de jeu*, et seront soumis à l'application de toutes les dispositions de cet acte.

PRIVILEGE D'OUVRIERS

Nous avons reçu de M. L. O. David, député de Montréal Est, à la Législature Provinciale, la lettre suivante qui interressera un grand nombre de nos abonnés;

Montréal, 7 avril 1888.

Mon cher monsieur,

J'ai lu avec plaisir les articles publiés dans LE PRIX COURANT sur les inconvénients résultant de l'application des articles 1690 et 2613 de notre code. Je partage entièrement votre manière de voir et j'espère la faire adopter par la Chambre à la prochaine session.

Mais n'oubliez pas que les trois quarts de l'assemblée législative se composent de députés de la campagne qui ne sont pas naturellement portés à s'occuper d'une classe dont les intérêts ne les touchent pas de près. Cependant, comme l'hon. M. Mercier me paraît disposé, cette année, à accorder ce qu'il croira juste, j'ai une grande chance de réussir.

Je me propose de lui faire lire, ces jours-ci, les excellentes remarques que vous avez faites sur cette question.

Croyez moi

Votre dévoué serviteur,

L. O. DAVID

LES RUES DE MONTREAL.

On a fait beaucoup de bruit à propos de l'état où sont les rues de Montréal et on a cherché à jeter le ridicule sur le conseil de ville de Montréal, parce qu'il n'a pas fait enlever la neige aussi promptement que d'habitude.

Il serait difficile de dire pour quoi on s'en est pris surtout au président du comité des chemins, M. Laurent, qui a fait tout son possible pour obtenir du conseil un crédit suffisant pour faire faire ces travaux; on a l'air de vouloir exiger qu'il les fasse faire à crédit, ou plutôt à ses frais, car les journaliers de la corporation n'ont pas l'habitude de travailler quand ils ne sont pas payés.

Ce qu'il y a de regrettable c'est que les exagérations publiées à ce sujet par le Star font du tort à la bonne réputation de la ville de Montréal; cela fait peut-être l'affaire du journal anglais qui cherche à prouver que rien ne se fait de bon au conseil de ville depuis que les canadiens-français y ont la majorité, mais cela ne peut être approuvé par les gens de bon sens et de bonne foi.

Il est également regrettable qu'un certain nombre de citoyens influents se soient laissés duper au point de se prêter au nouveau genre de réclame que fait à son journal le propriétaire du Star.

L'ART DECORATIF.

Nous avons si rarement l'occasion d'étudier l'art dans ses plus familières manifestations, que nous passons quelquefois devant un petit chef-d'œuvre de goût, de dessin ou d'architecture, sans même le regarder parce qu'il ne se trouve pas à l'endroit où l'on nous a appris qu'il fallait admirer l'art. Le Panurgisme en fait d'art est une institution si bien établie chez nous qu'il ne peut venir à l'esprit qu'il y ait de l'art ailleurs que dans nos monuments publics, comme, par exemple dans la décoration d'un bar de restaurant. Et pourtant si l'on veut seulement jeter un coup d'œil devant soi, en prenant un verre de ces bonnes choses que vendent MM. Clément & Cie au restaurant Rivoli, on est étonné de se trouver devant une véritable œuvre d'art décoratif.

Le motif de la décoration est incontestablement mauresque; trois panneaux juxtaposés reproduisent les décorations fantaisistes, colonnettes, pendants, dessins fantastiques, culs de lampe, galeries, arcatures qu'affectait l'abracadabrante imagination de ces architectes qui ont fait l'Alhambra.

Au centre de chaque panneau une immense glace de forme ovoïde, de chaque côté de la glace une succession d'étagères supportées par des colonnettes du même style et dont le fond encadre des glaces bisautées; pour entablement, une corniche recourbée en cintre surbaissé, au dessous du milieu du cintre un cul de lampe évasé, fouillé et découpé, prêt à recevoir le vase de géraniums rouges encore absent; sur le tout règne une galerie à barreaux tournés figurant une de ces colonnades qui surmontent les palais mauresques de l'Andalousie et du Maroc et qui encadrent la terrasse où l'on va chercher la fraîcheur du soir.

Le devant du comptoir à médaillons sculptés et à colonnettes torsées est aussi dans le même style. Nous félicitons sincèrement MM. Daoust et Gendron, les architectes de talent qui ont dessiné et fait exécuter ce petit chef-d'œuvre d'art décoratif ainsi que MM. Clément & Cie qui ont eu le rare bon goût de préférer l'art pur au luxe criard que l'on emploie trop souvent dans ces sortes de décorations.

Nous devons aussi mentionner, pour rendre justice à qui de droit, les noms de messieurs H. Pépin, sculpteur et de M. T. Delage, peintre décorateur qui ont su si bien exécuter les dessins de MM. Daoust & Gendron.

L'HYGIENE DES HABITATIONS.

Nous recommandons aux constructeurs de Montréal l'article suivant du Dr. J. A. Desroches, que nous empruntons au *Journal d'Hygiène Populaire*:

Parmi les besoins de l'homme, l'un des plus impérieux, dans notre climat tempéré, est celui d'un abri contre les intempéries du dehors. Hutte ou palais, chaumière ou château, cet abri est nécessaire pour conserver à notre corps, sous peine de mort, sa température constante au milieu des variations atmosphériques.

Outre son rôle purement physique, l'habitation devient un des éléments essentiels de l'organisation sociale. L'homme par destinée, est appelé à vivre en groupe avec d'autres individus. Ce groupement, c'est la famille, cette véritable molécule des sociétés humaines. Et pour conserver son unité extérieure, la famille a besoin d'une base solide, d'un support matériel. Cette base, ce support, c'est la maison qui les lui fournit. Envisagée à ce point de vue, l'habitation devient à la fois une nécessité matérielle, morale et sociale.

Au moyen-âge, il n'était si pauvre famille qui n'eut sa maison. Aussi, à cette époque, l'un des plus beaux problèmes qui s'imposent à notre sollicitude, se trouvait résolu pour la conservation des mœurs, pour la garde des traditions de la famille, pour le souvenir des joies et des douleurs, des jours sombres et des jours heureux. Mais aujourd'hui l'habitation répond plus aux exigences de la civilisation qu'à celles du bien-être physique, moral et social. Dans les villes modernes où l'espace est mesuré, l'homme est obligé de se contenter du logement que lui procure sa position sociale. Aussi, dans ses étapes successives, il sème au vent des carrefours les lambeaux de sa personnalité. Ses habitudes de foyer instable ne lui parlent en rien du passé, ne promettent rien à son avenir. Ce régime des locations prend donc un caractère déplorable, en même temps que les inconvénients des agglomérations des logements ouvriers atteignent les proportions d'un péril social.

C'est une question vitale pour une famille, comme pour une population, que celle de l'habitation. Elle rayonne dans toutes les directions et exerce, suivant les solutions qu'elle reçoit, une influence bienfaisante ou malsaine sur la paix et la santé publique. L'hygié-

niste, l'économiste, le moraliste et l'homme d'état sont conviés à collaborer effectivement à cette œuvre de devoir et de salut.

La moitié de l'existence de l'homme, surtout ses plus tendres années se passent au logis. Il importe donc de le rendre salubre, commode, gai et confortable; sain, il donne la santé; agréable, il donne plus d'attraits, de gaieté et de bonheur; et le tout influe puissamment sur les dispositions physiques et morales des individus.

L'hygiène joue un rôle bien grand en cherchant à éclairer d'une vive lumière l'art d'approprier l'habitation aux besoins de l'homme. Le sujet qui nous occupe aujourd'hui offre donc un intérêt capital. Aussi nous nous efforcerons de retracer ici toutes les conditions requises qui rendent une maison salubre.

EMPLACEMENT DES HABITATIONS.

— Avant de construire une habitation, la première question qui se pose est de conditions de son emplacement. Le choix du terrain, en effet, exerce une influence puissante sur son degré de salubrité. Aussi doit-on considérer le sol sous le rapport de sa composition, de sa configuration, de l'état de sa surface et du régime des eaux.

Un sol argileux, compacte et imperméable, où les eaux pluviales et les eaux ménagères séjournent facilement, n'est pas propice à l'établissement de l'habitation. Dans ce cas il est bon de choisir des lieux élevés (le haut ou le versant d'une colline).

Les terrains sableux sont les meilleurs parce qu'ils permettent facilement l'écoulement de toutes les eaux; mais en réfléchissant fortement les rayons solaires, ils fatiguent la vue.

Un sol limoneux ou d'alluvion qui se prête à l'établissement de cultures, de plantations et de jardins offre des avantages considérables à l'habitation, parce que la végétation, comme nous le savons, exerce une influence utile et favorable sur la santé. Cependant, il ne faut pas oublier que si cette couche d'alluvion repose sur des argiles et des marnes, elle devient facilement le réceptacle des eaux croupissantes qui exercent sur la santé des effets si fâcheux.

L'habitation doit être établie sur un sol bien desséché, et, autant que possible, élevée sur cave bien aérée. Elle ne doit pas être placée dans le voisinage trop immédiat des forêts dont l'atmosphère et le sol sont saturés d'humidité; de marais, de cimetières, d'usines, etc., afin de la protéger contre les atteintes d'émanations délétères; sur le sommet de montagnes élevées à cause de son exposition aux vents et aux variations brusques de température; dans les vallées étroites où l'air circule difficilement. Les plaines et les vallées larges au fond desquelles coulent des rivières présentent en général de bonnes conditions de salubrité.

Il est bon d'avoir un groupe d'arbres, un bosquet situés dans le voisinage, de telle façon qu'ils n'empêchent ni la chaleur, ni la lumière et qu'ils n'entretiennent par autour de la maison une atmosphère de sombre humidité. Nous savons que les végétaux ont une nutrition dont le résultat est de corriger incessamment l'effet de la respiration animale en rétablissant, par la décomposition de l'a-

cide carbonique et par la mise en liberté de l'oxygène, l'air vicié dans sa pureté primitive. Cette loi de la nature est malheureusement trop souvent méconnue, méprisée même dans les villes.

Les fleuves et les rivières sont très utiles au maintien de la salubrité des habitations en facilitant les soins de propreté domestique et publique; mais ils deviennent nuisibles s'ils subissent de temps en temps des abaissements ou des débordements à cause des dépôts fangeux qu'ils laissent après eux; ces dépôts, sous les rayons solaires, engendrent des émanations plus ou moins malsaines.

L'orientation de l'habitation varie suivant les climats et les localités. Dans nos climats tempérés, il importe d'éviter l'exposition aux vents prédominants, et de chercher celle qui facilite davantage l'entrée du soleil. Au Canada, les expositions du sud-est et surtout de l'ouest sont les meilleures. Dans les villes, il est généralement impossible de tenir compte de l'exposition des maisons, mais ce qu'on devrait faire — que l'on ne fait pas — serait de donner à chaque habitation l'espace de terrain voulu. Ainsi chaque emplacement devrait avoir une largeur et une profondeur au moins égales à la hauteur des bâtiments qui le dominant. Dans ces conditions, l'air et la lumière, qui sont si nécessaires à la vie, y circuleraient plus librement.

CONSTRUCTION DE L'HABITATION. — Nous avons parlé des influences diverses qui peuvent agir sur les caractères hygiéniques de l'emplacement; maintenant nous nous occupons de la construction de l'habitation.

Les matières qui servent à l'habitation varient suivant les pays et sont à peu près indifférentes pour l'hygiéniste. Mais ce qui l'intéresse le plus c'est le choix que l'on doit faire des matériaux à employer et la manière de s'en servir. Avec les mêmes éléments de construction, l'ouvrier peut faire deux habitations absolument différentes: l'une qui répond parfaitement aux besoins de l'homme et aux nécessités hygiéniques; l'autre qui devient une source de maladies pour ceux qui l'occupent. Tout dépend, dans l'un et l'autre cas, de la qualité des matériaux et de l'usage qu'on en a fait.

Il importe de choisir des matériaux solides secs, réfractaires de l'humidité et mauvais conducteurs de la chaleur. Les pierres dures, les briques bien cuites sont le type du genre. Les tuiles et les ardoises forment les meilleures toitures.

L'habitation, pour résister convenablement à toutes les vicissitudes atmosphériques de notre pays, a besoin de solides fondations en pierre et de murs d'une certaine épaisseur. Partout elle doit être élevée sur caves bien aérées, contribuant ainsi à l'assainissement.

Dans l'étage sous terrain, on évitera l'emploi du plâtre, (sulfate de chaux), car il favorise le salpêtre, c'est-à-dire qu'il se transforme en partie en nitrate de chaux et augmente encore l'humidité primitive. Les planchers les plus salubres sont ceux en bois peint à l'huile; ils ont la propriété de mieux préserver de l'humidité et de mieux conserver la chaleur. Tous les murs de l'intérieur des maisons doivent être peints à l'huile ou à

chaux. Il est préférable de les peindre afin de permettre le lavage de temps en temps.

Il ne faut jamais construire une maison dans les temps d'automne ou en hiver à cause de l'humidité qui imprègne les matériaux devant servir à bâtir.

Il n'est pas bon de se loger dans une maison trop nouvellement construite, parce que les murs ne sont pas suffisamment secs. Il y a deux moyens proposés pour reconnaître le degré d'humidité des murs d'une maison et pour pouvoir en déterminer l'époque où elle peut être habitée sans danger. L'un consiste à placer durant 24 heures dans un vase une livre de chaux pour chaque pièce hermétiquement fermée. Si la livre de chaux présente une augmentation de poids ne dépassant pas un à un drachme et demi, l'appartement est habitable. L'autre moyen se pratique en retirant des murs, à une profondeur de 5 à 10 lignes, à l'aide d'une tarière, une certaine quantité de plâtre. On pèse immédiatement ce plâtre, puis on le fait sécher à la chaleur. Si la différence du poids n'est pas plus de 15 pour 100 les murs sont suffisamment secs.

Enfin les papiers de tenture sont, pour la plupart, nuisibles à la santé à cause des poussières toxiques qui s'en émanent. Pour prévenir ces inconvénients, l'on conseille de les recouvrir d'une couche de vernis, ou encore mieux de ne pas s'en servir.

AÉRATION DE L'HABITATION. — L'homme ne peut pas vivre dans les atmosphères renfermées. Il les corrompt lui-même et meurt de cette corruption. En une heure, il inspire environ 480 livres d'air et rejette par l'expiration environ 18 livres d'acide carbonique avec des vapeurs d'eau chargées de matières organiques. On comprend à quelles interventions modificatrices est soumise l'atmosphère dans laquelle nous vivons l'oxygène nécessaire à la vie. En plein air et surtout à la campagne, l'atmosphère qui nous entoure se purifie incessamment aussitôt qu'il est vicié par la respiration. Cela s'explique aisément. Dans nos maisons, les chances de salubrité ne sont pas les mêmes. Il faut alors demander à l'air extérieur de venir renouveler l'air intérieur. Cette règle est absolue. Elle commande d'aérer largement toutes les pièces de l'habitation chaque fois que le temps le permet, de le faire modérément quand il faut compter avec l'inclémence du temps ou de la saison.

La ventilation se fait par aspiration, par pulsion, insufflation ou refoulement d'air. La ventilation par aspiration s'exerce par les courants d'air qui se produisent dans nos maisons chaque fois qu'on ouvre une porte, une fenêtre ou une vasistas. La ventilation par pulsion, par insufflation ou refoulement d'air, s'effectue au moyen d'appareils qui nécessitent l'emploi de machines à vapeur. Ce système d'aération est mis en usage dans les grands établissements publics, etc.

L'aération doit être en rapport avec la capacité de l'habitation, le nombre de personnes, le temps de leur séjour. Il faut une ventilation de 30 pieds cubes d'air par individu et par heure.

(à suivre)

NOS PRIX COURANTS

BOIS DE SERVICE

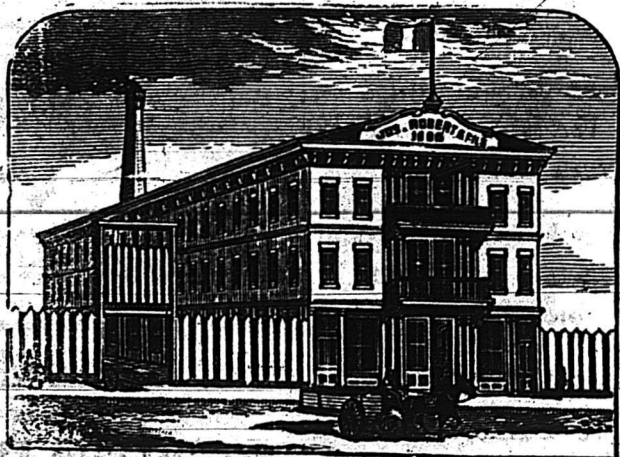
Pin.					
1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds,	le M.	\$10 00	00 00
1 1/2, 1 1/4 et 2 pces.	"	"	11 00	00 00
1 pouce shipping cull sidings	"	"	13 00	15 00
1 1/2, 1 1/4 et 2 pces.	"	"	15 00	18 00
1 pouce qualité marchande	"	"	20 00	30 00
1 1/2, 1 1/4 et 2 pces.	"	"	25 00	35 00
1 pouce mill cull, strip, etc.	"	"	7 00	00 00
1 1/2, 1 1/4 et 2 pces.	"	"	8 00	00 00
1 pouce mill cull sidings	"	"	9 00	00 00
1 1/2, 1 1/4 et 2 pces.	"	"	10 00	00 00
3 pices mill cull	"	"	7 00	9 00
Epinette.					
1 pices cull	5 à 9 pices	"	9 00	10 00
1 1/2, 1 1/4 et 2 pces.	"	"	10 00	11 00
3 pices mill cull,	"	"	8 00	9 00
1, 1 1/2, 1 1/4 et 2 pces. qualité march.	"	"	12 50	00 00
Pruche.					
2 et 3 pices	"	"	9 00	10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 et 3 x 4—aux chars	"	"	10 00	00 00
Lattes—1ère qualité	"	"	2 00	00 00
" 2e "	"	"	0 00	00 00
Bardeaux pin XXX	16 pices	"	2 90	00 00
" XX	"	"	2 40	00 00
" X	"	"	1 50	00 00
" 1ère qualité	18 pices	"	3 00	00 00
" 2e "	"	"	1 75	00 00
Bardeaux cèdre XXX	16 pices	"	2 90	00 00
" XX	"	"	2 40	00 00
" X	"	"	1 50	00 00
Bardeaux pruche marchande	"	"	2 20	00 00
Charpente en pin					
de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	"	"	16 00	00 00
de 25 à 30 " " " "	"	"	18 00	00 00
de 31 à 35 " " " "	"	"	21 00	00 00
de 16 à 24 " —3 x 12 à 3 x 14	"	"	18 00	00 00
de 25 à 30 " " " "	"	"	20 00	00 00
de 31 à 35 " " " "	"	"	22 00	00 00
Bois carré—pin					
de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pices carré	"	"	17 00	00 00
de 25 à 30 " " " "	"	"	19 00	00 00
de 31 à 25 " " " "	"	"	21 00	00 00
de 16 à 24 " —de 12 à 14 pices carré	"	"	19 00	00 00
de 25 à 30 " " " "	"	"	21 00	00 00
de 31 à 35 " " " "	"	"	23 00	00 00
Charpente en pruche					
de 17 à 30 pices jusqu'à 12 pices	"	"	15 00	00 00
Charpente en épinette	"	"	18 00	00 00
" en épinette rouge	"	"	25 00	30 00

BOIS DURS

Acajou de 1 à 3 pices	le pied	20 à 23c
Cèdre rouge 1 pouce	"	3 1/2 à 90
Noyer noir 1 à 4 pices	"	5 à 10c
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	"	12 à 13c
Cerisier 1 à 4 pices	"	7 1/2 à 9c
Frêne 1 à 3 pices	le M.	18 00 à 20 00
Merisier 1 à 4 pices	"	18 00 à 20 00
Merisier 5 x 8, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	"	20 00 à 00 00
Erable 1 à 2 pices	"	25 00 à 28 00
Orme 1 à 3 pices	"	20 00 à 22 00
Noyer tendre 1 à 2 pices	"	25 00 à 28 00
Cotonnier 1 à 4 pices	"	35 00 à 38 00
Bois blanc 1 à 4 pices	"	15 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pices	"	18 00 à 25 00
Plaquage (veneers) :			
Uni,	par 100 pices	80c
Français,	la feuille	10 à 20c
Américain,	"	15 à 20c
Erable piqué,	le pied	00 à 3c
Noyer noir ondé,	"	05 à 5c
Acajou (mahogany)	"	00 à 03c

JOS. ROBERT. J. C. ROBERT. AUG. ROBERT.
Clos: No. 1077 Notre-Dame, Est.

Jos. ROBERT & FILS



Manufacture: 93 à 99 Chemin Papineau.
TELEPHONE No. 879 B. MONTREAL
6 avril 1888.

Marchands de Bois de Sciage,
Madrers, Colombages, Lattes,
Bardeaux, etc., etc.
Manufacturiers de Portes, Chassis,
Jalousies, Moulures, Décor-
pages, Tournage, etc.

James Shearer Shearer & Brown

MANUFACTURIER DE
Portes, Chassis, Jalousies, Moulures
ET MARCHAND DE TOUTES SORTES DE
Bois de Service, brute et blanchi et passé à la
chaufferie, Lattes, Bardeaux,
Clapboards, etc.
172 Rue Shearer MONTREAL.
30 mars 1888—1a

MANUFACTURIERS DE
BOIS DE CHARPENTE
EN
Pin, Pruche, Epinette blanche et
rouge, Chêne, Cèdre, etc.
119 Rue Shearer MONTREAL.
30 mars 1888—1a

**BOURGOUIN & THIBAUT
MARCHANDS DE BOIS**

COURS AU BASSIN DU CANAL.
Bureau: Coin des rues St-Jacques et Lusignan
MONTREAL.
Scieries à Vapeur à Wendover, Ont.
TELEPHONE 1124.

BOIS DE SCIAGE ET DE CHARPENTE.

H. BULMER JR. & FRERE

Coin des rues Dorchester & St-Charles-Borromée.
Les MM. BULMER, tout en remerciant leurs pratiques, ont l'honneur de les informer
ainsi que le public, que la succession Beaudry ayant décidé de ne pas bâtir, ils ont loué pour
plusieurs années encore leur clos, où ils tiendront, comme par le passé, tous les bois, pour
construction, ébénisterie, ouvrages de fantaisie, moulures, plaquages, etc.
Une visite est respectueusement sollicitée.
2 mars 1888.

ALEX. DUPUY & CIE.
MARCHANDS DE
BOIS DE SCIAGE
Blanchi et embouveté
En gros et en détail.
1336, Ontario et coin Craig et St-Ignace
MONTREAL.

RICHARD READY
Marchand de Bois de Service
BOIS DURS ET MOUS
BUREAU ET CLOS:
154 rue St. Constant
TELEPHONE No. 1553. MONTREAL
24 février 1888—1a

JOSEPH PAQUETTE
MANUFACTURIER DE
Portes, Chassis, Jalousies, Architraves
Moulures de tous genres, et toute
espèce de travaux à la pièce
Bureau: 286, rue Craig
Fabrique: 12 à 22, RUE PERTHUIS
MONTREAL.

A. HURTEAU & FRERE
MARCHANDS DE
BOIS DE SCIAGE
92, rue Sanguinet
MONTREAL

T. Prefontaine
MARCHAND DE
Bois de Sciage
ET MANUFACTURIER DE
Portes, Chassis, Moulures,
ETC., ETC.
Coin des rues Vinet et Canal,
MONTREAL.

CLOS: Coin des rues Sanguinet et
Dorchester
TÉLÉPHONE No 106.
BASSIN WELLINGTON
En face des bureaux du Grand Tronc.
Téléphone No 1464.

A. ROUSSEAU Ingénieur et A. C. MATHER
Propriétaires
La Compagnie de Ponts en fer
BUREAUX ET ATELIERS
RUE ONTARIO, HOCHELAGA

Bois de Service
Le soussigné dont l'établissement est situé
Coin des rues Vitre et des Allemands
EN ARRIERE DU DRILL SHED
a constamment en mains des Bois Francs de
toutes sortes tels que:
Acajou, Noyer Noir, Cèdre Rouge,
Frêne, Merisier, Bois Blanc, Co-
tonnier, Erable, Cerisier, Orme,
Chêne, etc., de toutes les épaisseurs.
EUGENE MALO
Coin des rues Vitre et des Allemands
MONTREAL

NOS PRIX COURANTS

MÉTAUX.

Table listing prices for various metals: Cuivre, Lingots; Etain, lingots; Plomb; Saumons; Barres; Feuilles; De chasse; Tuyau.

Table listing prices for Zinc: Lingots, Spelter; Feuilles, No. 8.

Table listing prices for Acier: A-ressort; A-lisse; Américain; A-bandage; A-pince; Fondu; Poule, ordinaire; De mécanicien.

Table listing prices for Fontes: Siemens; Coltness; Calder; Langloan; Summerlee; Gartsherrie; Glengarnock; Carnbroe; Eglinton.

Table listing prices for Fer en barres: Ordinaire; Affiné; De Suède; De Norvège; Lowmoor; en verge; Feuillard à cercler.

FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE.

Table listing prices for Fers à cheval: Ordinaires; En acier; Fers à repasser; Fiches; Pressées, do.

Table listing prices for Fil de fer: Poli, de No. 0 à No. 6; Fil de laiton; Fontes Malléables; Enclumes.

Table listing prices for Charnières: T. et "Strap"; "Straps" et Gonds; filetés.

CLOUS, ETC.

Table listing prices for Clous coupés à chaud: De 3 à 8 pcs.; De 2 1/2 à 2 3/4; De 2 à 2 1/2; De 1 1/2 à 1 3/4; 1 1/2 pouce.

Table listing prices for Clous coupés à froid: De 1 1/2 à 1 3/4 pce.; 1 1/2 pouce.

Table listing prices for Clous à finir par 133 lbs: 1 pouce; 1 1/2; 1 3/4; 2.

Table listing prices for Clous à quart par 100 livres: 1 pouce; 1 1/2.

Table listing prices for Clous à river par 100 livres: 1 pouce; 1 1/2 à 1 3/4; 2 1/2; 2 3/4 à 3.

Élières et Coussinets:

Table listing prices for Élières et Coussinets: liste; Tarauds-mères; Limes, râpes et tiers-points; Meches de tarière; Vis, têtes fraisées.

TÔLE

Table listing prices for Tôle: Noire, Nos 10 à 20; Galvanisée, No 24; " " 26.

Table listing prices for Tôle: Etamée, No 24, 72x30; " " 26; " " 28, 84x36; Russie, Nos 8, 9 et 10; Canada, par boîte.

FERBLANC

Table listing prices for Ferblanc: Coke I C; Charbon de bois IC; " " IX; Pour chaque X additionnel extra; Charbon de bois D C.

TUYAUX.

Table listing prices for Tuyaux en grès: 4 pouces par longueur de 3 pieds; 6; 9; 12; 15; 18.

Coudes ronds:

Table listing prices for Coudes ronds: 4 pouces chacun; 6; 9; 12.

Tuyaux de réduction:

Table listing prices for Tuyaux de réduction: 6 x 4 pouces chacun; 9 x 6; 12 x 9.

Connection simple carrée ou fausse équerre:

Table listing prices for Connection simple carrée: 4 x 4 pouces chacun; 6 x 4; 6 x 6; 9 x 6; 9 x 9; 12 x 9; 12 x 12.

Connection double, carrée ou fausse équerre:

Table listing prices for Connection double: 4 x 4 pouces chacun; 6 x 4; 6 x 6; 9 x 6; 9 x 9; 12 x 9; 12 x 12.

Siphon.

Table listing prices for Siphon: 4-pouces; 6; 9; 12.

Tuyaux d'égout.

Table listing prices for Tuyaux d'égout: 9 pouces, par pied; 12.

Ciments.

Table listing prices for Ciments: Ciment de Portland; " Romain; " de Québec; Plâtre calciné.

PLÂTRE POUR LA TERRE

Table listing prices for Plâtre pour la terre: Plâtre par 5 brls; " 10 brls et plus; " 50 barils.

BRIQUES

Table listing prices for Briques: De Montréal; Du Bord de l'eau; Réfractaires.

PEINTURES

Table listing prices for Peintures: Blanc de plomb pur; " No 1; " No 2; " No 3; Blanc de-plomb sec; Rouge de Paris; Rouge de Venise; Ocre jaune; Blanc de Céruse; Huile de lin crue; " bonillie; Ess. de Térébenthine.

VERRES À VITRES

Table listing prices for Verres à vitres: United - 14 x 25; " 26 x 40; " 41 x 50; " 51 x 60; " 61 x 70; " 71 x 80; " 81 x 85; " 86 x 90; " 91 x 95; " 96 x 100.

RAOUL DUFRESNE

SEUL MANUFACTURIER CANADIEN-FRANÇAIS DE

PEINTURES.

M. A. FRAPPIER, Agent de M. Dufresne, a transporté son Bureau au No. 32 rue St-Sulpice, au spacieux magasin

No. 537b RUE CRAIG

Entre les rues St-Urbain et St-Charles-Borromée

Où l'on trouvera un assortiment complet de Blanc de Plomb " Marque Pacific," les meilleures Peintures à l'Huile et au Japon (noirs et couleurs pour voituriers, une spécialité), Peintures préparées de toutes sortes.

Importateur de Couleurs Sèches, Huiles, Térébenthine, Vernis de toutes qualités, Vitres, Pinceaux, Matériel d'Artistes, etc., etc.

Manufacture: BÉDFORD, QUE.

R. DUFRESNE, Propriétaire. A. FRAPPIER, Agent, Montréal. 15 février 1888-1a

E.D. COLLERET

IMPORTATEUR DE

TUYAUX D'EGOUTS ET DE DRAINAGE

Ciments, Briques à Feu, Terre à Feu, Doublures en Tuile pour Cheminées, Têtes de Cheminées, etc.

Aussi un assortiment complet de Ferronneries, Peintures, Huiles, Mastic, Vitres, etc.



3,000 quarts Ciment Portland en mains; tout genre d'Outillage et Matériaux pour Constructeurs; les Tuyaux d'Egouts sont de fabrication écossaise.

No. 102 RUE MCGILL

DEPOTS DE TUYAUX ET CIMENTS:

No. 393 rue Craig, coin de la rue Sanguinet MONTREAL.

A. F. BELLEAU & CIE., W. & F. P. CURRIE & CO.,

IMPORTATEURS DE

100 Grey Nun Street

MONTREAL, Importers of

Quincailleries, Coutelleries, Outils de Menuiserie, Peintures, Huiles, Vernis, Verres à Vitres, Etc., Etc., Etc.

Drain Pipes-Scotch, Portland Cement,

CHIMNEY TOPS, ROMAN CEMENT,

VENT-LININGS, CANADA CEMENT,

FLUE COVERS, WATER LINDS,

FIRE BRICKS, FIRE CLAY,

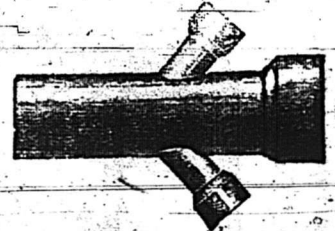
PLASTER OF PARIS, BORAX,

Whiting, China Clay.

—MANUFACTURERS OF—

BESSEMER STEEL, SOFA, CHAIR & BED SPRINGS 19 mars 1888.

TUYAUX D'EGOUTS



EDWARD CAVANAGH

Importateur et Marchand de

Ferronneries et Quincailleries, Outils, Verres à Vitres, Peintures, Huiles, Vernis, etc.

Spécialité de Ferronneries pour Construction et Ameublement.

2547, 2549, 2551 et 2553

Rue Notre-Dame, Montréal

Téléphone No. 1076.

16 mars 1888.

Terre à Feu, Briques Réfractaires, Brique à Feu, Ciment de Portland, Ciment Romain, Ciment du Canada, Tuyaux de Cheminées, Tête de Cheminées, Plâtre de Paris, Blanc de Céruse, Huile de Charbon, etc.

AL. BREMNER

Coin de la Rue Lagacheitière

No. 50 rue Bleury

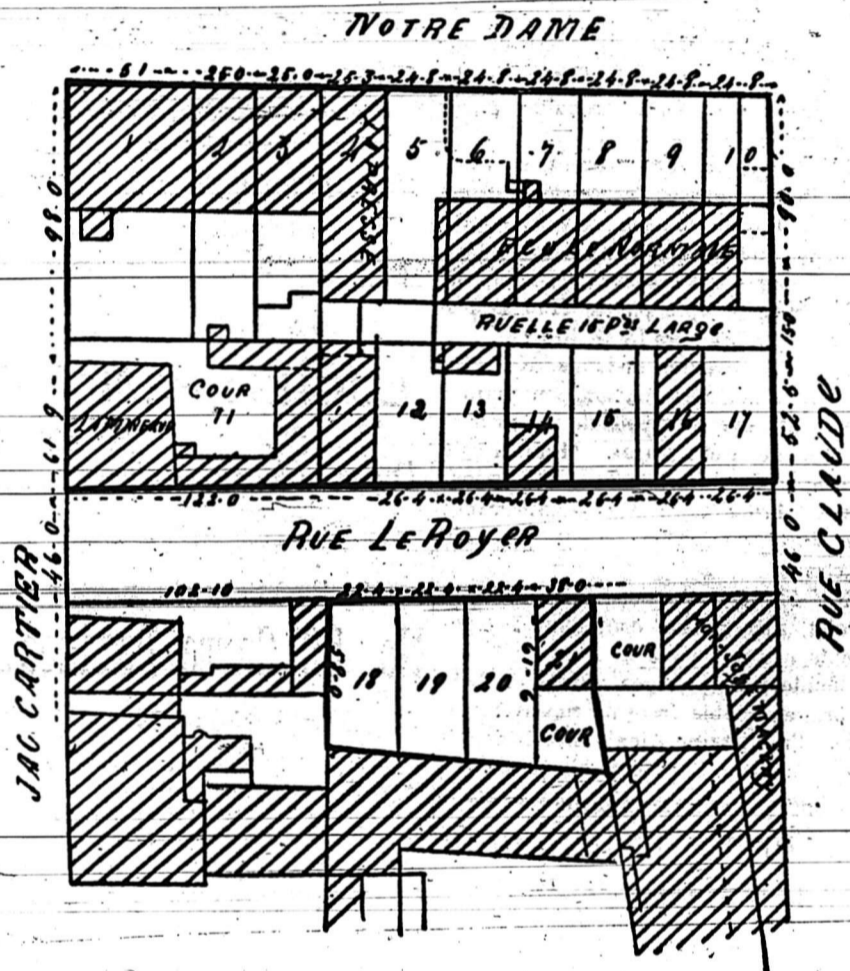
Téléphone 356. MONTREAL. 13 avril 1888.

Propriété du Gouvernement

PLACE JACQUES-CARTIER

MISE A PRIX DES LOTS.

	LE PIED
No. 1	\$4.50
No. 2	2.75
No. 3	2.75
No. 4	3.00
No. 5	2.75
No. 6	2.75
No. 7	2.75
No. 8	2.75
No. 9	2.75
No. 10	3.00
No. 11	3.00



MISE A PRIX DES LOTS

	LE PIED
No. 12	\$1.50
No. 13	1.50
No. 14	1.50
No. 15	1.50
No. 16	1.50
No. 17	1.50
No. 18	1.20
" 19	1.20
" 20	1.20
" 21	1.50

VENTE AU BUREAU DU SHERIF

MONTREAL, LE PREMIER DE MAI 1888,

A DIX HEURES DE L'AVANT-MIDI.

Par PARENT FRERES, Encanteurs.